

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	32 (1944)
Heft:	672
Artikel:	Les Centrales féminines en Suisse allemande
Autor:	M.Sf.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-265302

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

Mme Emile GOURD, Crêts de Pregny

ADMINISTRATION

Mme Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de Chèques postaux I. 943



ORGANE OFFICIEL
DES PUBLICATIONS DE L'ALLIANCE NATIONALE
DE SOCIÉTÉS FÉMININES SUISSES

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE 1 an	Fr. 6.—
* 6 mois	3.50
ETRANGER	8.—
Le numéro	0.25
Les abonnements partent de n'importe quelle date	

ANNONCES

11 cent, le mm.
Largeur de la colonne : 70 mm.
Réductions p. annonces répétées

Si je ne peux pas réaliser mon idéal, je puis au moins idéaliser ma réalité.

Adèle KAMM.

AVIS IMPORTANT

Tous nos lecteurs veulent ils noter qu'à partir du 7 novembre la Direction et la Rédaction de notre journal reprennent leurs quartiers d'hiver, et que, par conséquent, leur adresse sera de nouveau, et jusqu'à nouvel avis

17, rue Töpffer

(Tél. 5.31.68)

et non plus, comme tous ces derniers mois, aux Crêts-de-Pregny, tout envoi fait à une autre adresse subissant un retard en tout cas d'un courrier,

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.

Cinq millions de femmes vont voter...

...Oui, en France, lors des élections de février 1945 pour les Conseils généraux et départementaux. Cinq millions — plus que la population totale de notre pays. Et nos toutes proches voisines, à Annemasse, à Ferney, de l'autre côté du lac, à Thonon, à Evian, à la frontière du Jura neuchâtelois, toutes vont voter. Malgré les temps troublés, les difficultés innombrables de réorganisation du pays, l'incertitude du lendemain, on ne trouve pas, pour elles, que « le moment est mal choisi... »

Messieurs — et vous aussi, Mesdames, qui prétendez ne pas être suffragistes — ne trouvez-vous pas que notre pays se place maintenant en une bien ridicule posture ?

Un message de notre nouvelle Présidente nationale

Chères lectrices du Mouvement Féministe,

La nouvelle Présidente de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses tient à remercier ses remerciements aux Sociétés féminines romandes qui ont proposé et appuyé sa candidature à la présidence de l'Alliance. Elle les remercie de la grande confiance qu'elles lui témoignent, et mettra toute sa conscience à la mèterie pleinement... L'insigne honneur dont elle est l'objet, elle le reporte en partie sur la Suisse romande, qui désormais présidera aux destinées de l'Alliance. Elle aimerait partager aussi toute la joie qu'elle éprouve à pouvoir travailler au bien de la communauté : il n'y a, en effet, pas de joie plus grande que celle de servir les autres dans le Bien, le Vrai, le Beau.

Elle espère pouvoir grouper autour d'elle une collaboration étroite, en une solidarité cordiale, les femmes de la Suisse romande, car la tâche de reconstruction qu'ils attend sera difficile et lourde, et il faudra nous unir toutes pour la mener à bien. La nouvelle Présidente de l'Alliance s'efforcera de suivre la voie de ses devancières, de Mme Clara Nef en particulier qui, durant neuf ans, a accompli sa tâche avec la plus grande distinction. Comme elle, elle s'appliquera à remplir son devoir avec énergie et fermeté, avec justice et équité, avec courage et enthousiasme, avec tout son savoir-faire, en un mot avec tout son cœur. Elle s'efforcera aussi à rapprocher toujours da-

vantage les femmes de la Suisse allemande et les femmes de la Suisse romande, pour que, toutes ensemble, elles forment une grande famille bien unie, où l'on s'estimera, où l'on se comprendra, où l'on s'aime.

Le programme de l'Alliance restera ce qu'il a toujours été : conforme aux traditions qu'il s'appliquera aux grands problèmes de l'heure. Il comprendra cette année l'étude toujours plus poussée des assurances sociales : assurance-maternité, assurance-vieillesse, et nos Commissions spécialisées ne négligeront rien pour tâcher de faire avancer ces projets. Tous les soins seront apportés aussi à l'étude des occasions de travail, du travail féminin en particulier. Nous essayerons de faire agréer une délégation à la commission Zippel, pour protéger nos intérêts. La question de l'éducation nationale de la jeune fille sera étudiée avec la plus sérieuse attention : en qualité de pédagogue la nouvelle présidente s'attachera particulièrement à ce projet dont la réalisation lui tient fort à cœur.

Ce programme comprendra toujours la lutte contre l'alcoolisme et contre l'immoralté. Le Comité de l'Alliance s'appliquera toujours aussi à améliorer les conditions de la famille, cette cellule de l'Etat. Et toutes les suggestions émanant de nos Sociétés affiliées seront examinées avec beaucoup d'attention et suite leur sera donnée dans la mesure du possible. L'Alliance adhérera également à la collaboration internationale et à la reconstruction, car ce qui se passe au-delà de nos frontières ne peut laisser la femme suisse indifférente.

Chères Sociétés affiliées à l'Alliance restons bien unies et allons de l'avant avec courage. Je compte sur vous, complez sur moi Adrienne JEANNET.

La lutte contre les maladies vénériennes

Alors que le traitement de la syphilis par les médicaments arsénicaux, en usage depuis la découverte du Salvarsan en 1910 déjà, avait diminué d'une manière notable l'incidence de cette dangereuse maladie, pendant longtemps, la fréquence de la blennorrhagie resta stationnaire. Cette affection, dont le traitement était long et pénible, était considérée comme une maladie tenace, difficile à guérir, donnant lieu, spécialement chez les malades négligents, à de séries complications.

Vers 1938, on découvrit un traitement rapide et des plus faciles, grâce aux nouveaux médicaments sulfamides, dont le plus important est le Cibazol. En général, les statistiques indiquaient une guérison complète en 2 jours dans 95 à 98 % des cas. Ces résultats surprenants étaient satisfaisants, non seulement pour les malades, mais au point de vue social, grâce à la disparition des sources de contagion. C'était un grand succès qui permettait aux hygiénistes les plus grands espoirs, même celui de voir disparaître la blennorrhagie.

Dans des conditions aussi optimistes au point de vue sanitaire, qu'adviendrait-il de l'aspect moral du problème ?

En 1939 déjà, à une séance de la Commission consultative des questions sociales de la S. d. N. à Genève, le Dr. Cavallion, secrétaire de l'Union internationale contre le péril vénérien, soulevait la question des répercussions sur la moralité publique des résultats si encourageants des traitements de la blennorrhagie par les sulfamides. Prévoyant que la peur de la maladie serait toujours moins un motif de retenue pour éviter la contagion, il recommandait une propagande d'autant plus active auprès de la jeunesse spécialement, mais une propagande insistante surtout sur l'éducation morale et la maîtrise de soi-même.

Qu'en est-il actuellement ?

Nos lecteurs auront certainement lu dans la presse la notice de la Société suisse contre les maladies vénériennes et les résultats indiqués au sujet du traitement par les sulfa-

midés. Dès l'été 1942, en Suisse, on observe une augmentation progressive du nombre des cas de blennorrhagie qui résistent au traitement rapide. D'après les statistiques, les guérisons rapides de la blennorrhagie par les médicaments sulfamides n'étaient plus à la fin de 1943 que de 50 %, alors que les cas de résistance à ces médicaments s'élevaient à 25 %. La blennorrhagie est redevenue une maladie grave, dont le traitement est difficile et long et dont les complications sont redoutables si le malade néglige de se faire soigner. Le public et les malades doivent donc s'en rendre compte.

D'après les médecins spécialistes, la cause de ces échecs serait due aux traitements sulfamides insuffisants et prolongés ainsi qu'à leur usage abusif. L'augmentation de virulence de l'agent de la blennorrhagie fait craindre pour l'avenir une recrudescence de cette maladie. Il y a donc lieu de se préoccuper de cette question, d'autant plus qu'on observe aussi dans certaines régions une tendance à une augmentation de fréquence de la syphilis. Ainsi, dans une clinique dermatologique d'une ville suisse, les cas de syphilis contagieuse ont triplé en 1942, déjà. Le dérélement sexuel, la facilité des moeurs, la négligence des malades étant une cause essentielle de la propagation de ces maladies, que penser de l'insouciance des malades, lorsqu'on constate, par exemple, que dans un Service social antivénérien de notre pays, en 1943, sur 710 malades, 174 suivaient régulièrement leur traitement et 322 irrégulièrement ? que, dans une polyclinique de la même ville, sur 213 malades, 130 sont irréguliers et 83 réguliers ? Grâce à l'activité si nécessaire de l'assistante sociale de ces services, ces malades sont ramenés au traitement et rappelés par des lettres et par des visites à domicile.

1 Pour éviter tout malentendu, on doit affirmer que si les sulfamides ont perdu de leur efficacité contre la blennorrhagie, ils gardent cependant toute leur puissance d'action et de guérison vis-à-vis des autres maladies (pneumonie, méningite, fièvre puerpérile, septicémie, etc.)

(Société suisse contre les maladies vénériennes)

L'aspect sanitaire et l'aspect moral de ce problème ne peuvent donc être dissociés. Malgré tous les progrès de la thérapeutique et toutes les facilités du traitement, une propagande et une éducation constantes du public et des malades sont indispensables pour éviter les conséquences personnelles et sociales de ces maladies, ainsi que le renforcement de la résistance morale de la jeunesse.

Dr. M. S.

MERCRI... et bien chaleureusement aux amis connus et inconnus qui ont continué à contribuer par leurs versements à la reconstitution de notre fonds de roulement, allégeant ainsi de beaucoup les soucis de celles qui sont responsables de notre journal. (On souviendra à notre compte de chèques postaux, I. 943, pour une partie à fonds perdu: 20 fr.; une demi-part: 10 fr.; un quart de part: 5 fr., de préférence en groupant les quarts et les demi-parts entre plusieurs amis du Mouvement).

La mobilité de la main-d'œuvre

Mme Madeleine Jaccard, secrétaire au Dispensaire antituberculeux de Lausanne et licenciée ès sciences sociales, a soutenu, cet été à Lausanne, sa thèse pour l'obtention du grade de docteur ès sciences sociales. Son travail forme le premier numéro d'une collection d'études économiques qui sera publiée sous le vocable *La Nouvelle Ecole de Lausanne*, la première

ASSURANCE POUR LA VIEILLESSE

RENTES VIAGÈRES

GARANTIES PAR L'ÉTAT

RENSEIGNEMENTS
MOLARD, 11

GENÈVE

nième Ecole de Lausanne étant celle des Leon Walras et des Vilfredo Pareto.

Le travail de Mme Jaccard, intitulé *La mobilité de la main-d'œuvre et le problème du chômage et de la pénurie des travailleurs*, est d'une importance capitale dans les circonstances actuelles, qu'il s'agisse du déplacement de la main-d'œuvre ou de l'adaptation de la main-d'œuvre à d'autres tâches. L'importance de ce problème deviendra énorme à la fin des hostilités, quand il faudra donner du travail à tous les déboulisés, à tous les travailleurs rentrés chez eux. Le droit au travail, qu'on le veuille ou non, existe; c'est le devoir de la collectivité de fournir du travail à chacun. Mme Jaccard a étudié les déplacements interrégionaux et interprofessionnels. Dans la première partie de sa thèse, elle examine la mobilité de la main-d'œuvre dans la spontanéité ou le laisser-aller, en temps de capitalisme libéral, puis la mobilité sous les systèmes autoritaires du passé et du présent. La politique du transfert par contrainte a été poussée à son maximum sous le régime national-socialiste. N'y a-t-il pas une solution acceptable entre l'insuffisance et l'affreuse contrainte de noître ?

Faisant œuvre constructive, la candidate a proposé des solutions combinant la spontanéité, l'autorité, la psychologie et l'humanité. Les transferts futurs devraient comprendre trois périodes: l'information, la délibération, et l'exécution (frais de voyages, ventes des biens, nouvelles installations, autant de problèmes peu aisés à résoudre). Pour la mobilité de profession à profession sera utilisée la méthode du réapprentissage. En ce qui concerne la Suisse, M. Zippel, délégué du Conseil fédéral aux occasions de travail, après avoir étudié les nouvelles occasions de travail, s'est vite rendu compte qu'il fallait aussi étudier le problème de la main-d'œuvre et de son rapide transfert d'une occupation à une autre.

La Commission d'experts, composée de MM. A. Deluz, directeur de l'Ecole des Sciences politiques et sociales, H. Borle, professeur d'économie commerciale, F. Oulès, professeur d'économie politique, et le directeur de la thèse, ont adressé à la candidate de vives félicitations pour son travail intelligent, sa méthode rigoureuse, son étude fouillée et bien documentée, instructive, bien écrite, maniant habilement les faits et les concepts. Non seulement Mme Jaccard a obtenu le doctorat ès sciences sociales, mais encore le prix (fr. 200.—) de l'Ecole des sciences sociales et politiques.

S. B.

Les Centrales féminines en Suisse allemande

C'est au début de la deuxième guerre mondiale que des Zurichaises, déjà occupées au travail social, cherchèrent à mettre les forces féminines au service des besoins de l'heure et, depuis lors, elles n'ont pas dévié du but qu'elles s'étaient tracé, bien au contraire; elles ont étendu leur activité à d'autres domaines toujours plus nombreux, créant par exemple un Office de consultation pour le choix d'une profession, un Office de placement, ou voyant toute leur attention à l'économie domestique. Certaines de ces œuvres sont devenues des corps indépendants, tels que le *Fuseau*, magasin de vente de travaux artistiques exécutés par des femmes, le *Lettenhof*, colonie d'habitations, l'Aide des vacances, la Communauté de travail pour le service ménager, etc.; quelques-unes d'entre elles, reconnues d'utilité publique, sont

LA LIGNIERE Gland (Vaud) (tél. 9.80.61)

Etablissement médical, diététique et physiothérapie. Traite depuis 35 ans avec succès les affections du tube digestif (spécialement l'ulcère de l'estomac et du duodénum), du foie, du cœur et des reins.

Convalescences.

Médecin-chef: Dr. H. Müller.

Cures de repos

devenues des Offices municipaux. Il va de soi que les difficultés n'ont pas manqué, mais les pionnières ont persévétré vaillamment, partant de l'idée que, tant que les femmes n'ont pas droit à participer officiellement à la chose publique, il faut au moins qu'elles trouvent aide, protection et conseils auprès d'une Centrale féminine.

La « Journée cantonale », organisée par la Centrale zurichoise sous le titre *Nos enfants, notre école*, éveilla un très vif intérêt, car il est inconcevable que, dans une démocratie progressiste, sur une question aussi importante pour le développement de l'enfant que la nouvelle législation scolaire zurichoise, la femme et la mère n'aient pas un mot à dire. Une pétition signée par 43 organisations féminines, concernant la transformation de l'école supérieure, le choix et la formation du personnel enseignant, la séparation des filles et des garçons dans la dernière classe scolaire, les classes trop nombreuses, l'exclusion de la femme mariée de l'enseignement, et l'éligibilité de la femme dans les commissions scolaires de toutes les communes du canton, a été adressée au Département de l'instruction, mais est restée jusqu'à ce jour sans résultat positif.

Une foule de questions, urgentes pour la plupart, ont mis à contribution la Centrale de Bâle. Un crime atroce, commis au début de l'année 1943, incita les membres de la Centrale, soutenue par le Conseil de l'Eglise réformée, la Ligue des femmes abstinences et l'Union sociale des abstinentes, à adresser au gouvernement une pétition demandant un contrôle plus serré des auberges de la ville, la fermeture des bars et dancing avant deux heures du matin, et la défense pour les jeunes d'assister à ces soirées. Malgré de très vives controverses de la part des milieux intéressés, il fut décidé de limiter aux seuls samedis et dimanches l'ouverture de ces locaux jusqu'à deux heures du matin. La requête de porter de 16 à 18 ans l'âge de fréquentation des cinémas pour les jeunes gens a été repoussée pour des raisons trop longues à énumérer ici; on s'est contenté d'exiger un contrôle plus sévère des visiteurs de la part de la direction et du personnel, et d'étendre aux parents du délinquant les punitions provenant de l'infraction à la loi. La demande de désigner une femme dans la Commission de la caisse publique de maladie a enfin obtenu du succès et c'est une représentante du parti socialiste qui y siégera dorénavant. La question de l'école obligatoire de perfectionnement pour l'économie domestique est en voie de réalisation. Des cours, organisés dans le cadre de « Armée et foyer », ont obtenu un très vif succès, de même qu'une action en faveur des réfugiés. Jusqu'à présent, les démarches entreprises en vue d'obtenir la reconnaissance officielle des jeunes citoyennes ayant atteint leur

majesté n'ont pas encore été couronnées de succès, et l'on paraît très sceptique quant à la réalisation prochaine de ce voeu! Des membres de la Centrale bâloise sont représentés dans plus de 16 Commissions, Comités et sociétés d'assistance, ce qui est la meilleure preuve de sa compétence et de son infatigable activité; ajoutons qu'une femme, inspectrice des maîtresses de travaux à l'agence, vient d'être nommée membre de la Commission de censure des cinémas.

La Fédération bernoise, elle aussi, a consacré de multiples efforts au bien général, à l'organisation d'œuvres sociales et philanthropiques, de cours et de conférences, d'expositions et de ventes. Le secrétariat a été mis à contribution durant toute l'année, et a liquidé de nombreuses affaires. Ses heures de consultation répondent à un réel besoin, car combien de femmes désirent trouver une oreille compatissante à leurs ennuis, leurs misères, leur situation plus ou moins digne d'intérêt! Elles cherchent surtout à se confier à une personne en dehors de leur famille, trop souvent juge et partie, et qui se prononce en toute objectivité sur leur cas. Voici, par exemple, la femme d'un buveur invétéré, ou une jeune mère abandonnée, ou une autre encore à laquelle on a retiré ses enfants, des veillards dans la misère, des veuves et des orphelins ayant besoin d'un secours moral ou matériel, et toutes celles qui cherchent une solution à la question épique des domestiques! Au compte des secours accordés, nous relevons les postes les plus divers: contributions à des soins de maladie ou des séjours d'hôpitaux, achat d'articles orthopédiques, de lunettes, de médicaments, de vé-

tements, séjours de vacances, secours d'hiver, etc., etc. Mais c'est précisément là où intervient le plus heureusement la Centrale; elle cherche et trouve le remède désiré, compatit aux soucis d'ordre moral et financier, et avant tout, s'efforce de gagner la confiance de ceux qui s'adressent à elle et leur prête aide et réconfort. Partout, cette influence bienfaisante de la compréhension féminine se fait sentir; et l'on ne peut qu'admirer ces femmes vaillantes qui, sans se lasser jamais, prêtent bénévolement aide et assistance à leurs semblables, donnant le plus bel exemple d'entraide et de solidarité féminines.

M. Sf.

tions suffragistes, qu'elle a toujours soutenues avec une fermeté souriante et inattaquable. Jamais elle n'a caché son drapé et n'a jamais cessé de réclamer les droits politiques. Elle savait bien que ces droits, que les électeurs affectent de mépriser, sont le meilleur moyen de travailler mieux encore pour la communauté.

Car Mme Jayet s'occupa de toutes les œuvres de bienfaisance possibles, et surtout des œuvres de guerre, de la souritante, des réunions de mères qu'elle a présidées pendant de nombreuses années, et où on se rendait avec joie; parce qu'on savait l'y rencontrer, toujours gaie, toujours pleine d'entrain et d'idées, toujours prête à rendre service.

Sa mort, survenue le 22 octobre, n'est pas un deuil pour les féministes seulement; c'est un deuil pour toute la population morgienne.

S. B.

IN MEMORIAM

Mme Jayet-Besson

Depuis plus de deux ans, elle avait dû renoncer à assister à nos assemblées du Suffrage féminin ou à la Fédération des Unions de femmes; la maladie, cruellement, la força de s'aliter et d'abandonner une partie de son activité débordante. Aucune œuvre morgienne qui n'ait bénéficié de l'intérêt de Mme Jayet, dont le cœur large et compréhensif se voulait à tout et à tous. Elle a été avec passion l'animatrice de l'Union des Femmes de Morges, pendant plus de trente ans comme membre, depuis 1918 comme trésorière, puis comme présidente, charge qu'elle garda jusqu'à ses derniers jours, s'occupant de tout de sa chambre et gardant l'intérêt le plus éveillé et le plus attentif pour son Union comme pour les revendica-

Vente au numéro...

Une de nos fidèles abonnées, qui est en même temps une de nos collaboratrices, nous fait part de sa déconvenue : désirant un numéro supplémentaire du Mouvement — pour préciser, c'était celui qui rendait compte des journées de l'Alliance à Zurich — elle la demanda au kiosque à journaux le plus proche. Ce à quoi la vendesse — il est vrai que c'était une remplaçante — répondit qu'elle n'avait pas ce journal, ne le connaît pas et n'en avait jamais entendu parler. Et l'acheteuse au numéro dut s'en retourner démunie et déconfite.

Faut-il dire ici que sa mésaventure ne nous étonne en aucune façon? Car, bien que notre journal soit régulièrement remis à ses gérantes de kiosques par l'Agence Naville — de la complaisance de laquelle nous ne pouvons que nous louer — un coup d'œil jeté à l'inventaire des nombreux kiosques à journaux de la ville de Genève nous a que trop fréquemment prouvé que rares, bien rares, sont les marchandes qui le mettent en devanture. Une toutefois, que nous connaissons bien, l'affiche régulièrement, qu'il pluie, vente, neige ou que le soleil brille. Mais pour les autres, ce papier surnuméraire que personne ne leur demande jamais n'est qu'un inutile et encombrant chiffon...

Pas de solidarité féminine! direz-vous. Certes, si toutes les vendees de tous les kiosques avaient le temps de jeter un coup d'œil sur notre journal, elles se rendraient compte comment il défend les intérêts des femmes, de toutes les femmes, les leurs qui sont aussi les nôtres, et comment il travaille à préparer pour toutes un meilleur avenir. Mais puisque aucune acheteuse ne le

leur demande; sauf cas rares comme l'autre jour, elles pensent que telle revue de mode ou de frivolité, tel « conseiller des grâces », réclamé par la foule des petites dames aux jambes nues juichées sur des semelles de liège, est bien davantage intéressant, et mérite bien davantage les honneurs de l'étagage. Si nous nous posons franchement la question, agirions-nous autrement à leur place?...

Alors? devons-nous tourner toujours dans le même cercle vicieux: le Mouvement ne se vend pas dans les kiosques parce que personne ne le demande, et personne ne le demande parce qu'en le n'y trouve pas?... Certes, la très grosse majorité des ses lecteurs est constituée par ses abonnées — et abonnées aussi! qui lui font une grande honneur fidèle sur laquelle il lui est précieux de pouvoir compter. Mais — et ceci pour répondre à la critique souvent formulée: il est trop uniquement le journal d'un cercle restreint, il n'attirent pas suffisamment la femme moyenne, the woman in the street — il serait utile pourtant que cette femme-là aussi puisse le trouver dans un kiosque, et son attention attirée sur lui, sur une de ses illustrations, sur un titre d'article... Et pour cela, nous ne voyons qu'un moyen (nous avons dû renoncer aux banderoles affichées dans ces mêmes kiosques: Lire dans Le Mouvement féminin..., parce qu'elles aussi restaient cachées, inutiles derrière quelque pile de plus importants confrères!), et ce moyen est celui-ci: vendre bien, lectrice, renouveler, même sans but précis, le geste que nous avons relaté plus haut. Au bout de dix, vingt, cinquante demandes du même ordre, je vous garantis que la vendesse ne vous répondra plus que « c'est un journal dont elle n'a jamais entendu parler ».

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.

,Ce que le droit de vote nous a permis...

N.D.L.R. — Nous empruntons à notre confrère anglais, La Citoyenne catholique, l'article suivant, écrit lors de la célébration des « Noces d'argent » des femmes anglaises avec le suffrage féminin. En cette période, où nous entendons fréquemment cette question : « Mais, enfin, à quoi cela nous servirait-il de voter?... nous pensons qu'il n'est pas inutile de lire ce qui suit.

...On compte qu'au cours des dix-huit premières années du vingtième siècle, cinq lois seulement concernant des réformes dans la situation sociale, politique et civile de la femme anglaise furent adoptées, et toutes du fait d'une activité à longue échéance et d'un effort continu d'organisations féminines et de personnalités individuelles. Tandis que, depuis l'entrée en vigueur du suffrage féminin, c'est toute une panoplie de dispositions légales en faveur des femmes qui ont été ajoutées à la collection de nos lois, tous ceux qui travaillent pour notre cause ayant pu constater combien, dès 1918, une atmosphère totalement neuve a été rencontrée dans les Commissions parlementaires de la Chambre des Communes.

La première loi adoptée, sitôt après que le droit de vote fut reconnu aux femmes anglaises, est la loi dite de « qualification des femmes » (1918), qui permettait à des femmes de siéger au Parlement. Si le total de ces dernières n'a jamais dépassé la quinzaine, leur influence a été bien plus considérable que leur nombre: relevons notamment que Miss Margaret Bondfield fut Ministre du Travail dans le Cabinet travailliste de 1929-1931, et que quatre femmes ont fonctionné comme Secrétaires d'Etat, dont deux sont en charge actuellement. Au dehors de la Chambre, des femmes appartenant, soit au parti conservateur, soit au parti travailliste, ont présidé leurs partis respectifs et les Congrès

**LA RÉSIDENCE
Florissant 11 GENÈVE**
Tél. 41388 (8 lignes)
Hôtel-Restaurant Bar
Grands et petits salons pour réceptions
160 lits 50 salles de bains
Téléphone dans toutes les chambres
Deux tennis - Parc pour autos - Arrangements p. familles
G. E. LUSSY, Dir.

cicatrice. Les biographies neuchâtelois de Mme de Charrière, Charles Berthoud et Philippe Godet peint par Gustave Jeanneret, flanquent le fameux pasteur Chaillet, grand ami de la dame de Colombier, directeur du *Journal helvétique*, dont les joues rubiconde surmontent un rabat douteux.

Sur la soie vieux rose dont les parois de la salle sont revêtues, Mme de Charrière figure plusieurs fois. D'abord, au fond d'une niche, faite en buste, par Houdon. Puis au fusain, par Quentin-La-Tour. C'est peut-être une étude pour le fameux pastel que le maître fit d'elle, à Zuylen, lorsqu'elle avait 22 ans. Un peintre amateur l'a représentée à l'huile, lorsqu'elle en avait 45 environ et drapait sur son corsage un fichu de mousseline. C'est bien toujours le même visage ardent et spirituel, à la chevelure hardiment rejettée découvrant le front élevé, aux yeux très bleus, un peu saillants, à la bouche grande et sensuelle, mais d'un ferme dessin. Et c'est bien ce visage encore que l'on reconnaît sur la miniature d'Arlaud. Une bonne femme en haut bonnet neuchâtelois, orné d'un double bouton tuyaute qui cache sans doute des boucles grisonnantes et des joues quelque peu défraîchies.

A ses côtés, voici ses amis Du Peyrou, Monsieur par ci, Madame par là, coiffée d'un « bibi » si ridicule qu'il pourrait passer pour un modèle 1944. En face, c'est Constant d'Hermonches encore, en grand appareil de guerre, la cuirasse étincelante, les cheveux poudrés autour d'un visage donjuanesque. Et c'est Chambrion d'Oleyres, engoncé dans un col Directoire, tenant roulé quelque document diplomatique. Et Alphonse de

Sandoz-Rollin, le grave secrétaire d'Etat, et Henriette L'Hardy, sous sa large bergère, et le grand Chaillet, le naturaliste, son chien couché à ses pieds, et Georges de Montmollin qui fut l'une des victimes du 10 août. En miniature ou en silhouettes découpées par Marianne Moula, voici César d'Iverbois, le « petit maire » de Colombier, ce poète narquois qui échangeait avec la dame du Pontet des quatrains et des épigrammes, sa femme, dite « Mademoiselle Raison », si jolie avec sa haute coiffure et son sautoir de fourrure, Henri de Meuron, le savant petit bossu, Mme de Pourtales-de Luze qui dansait si bien et qui mourut si jeune... Enfin, dans un cadre, un tas de messieurs confondus en courbettes devant des belles dames empanachées : le tout Neuchâtel d'alors! Les voici donc réunis, ceux qui, durant plus de trente ans, de 1770 à 1805, se groupèrent autour de leur spirituelle amie, dans le grand salon voûté et peint à fresque du Pontet, le manoir de Colombier.

Mais, dira-t-on, pourquoi cette manifestation? Quel anniversaire célèbre-ton? Aucun. Simplement l'acquisition par la Bibliothèque de notre ville d'une alerte et divertissante correspondance entre Mme de Charrière et sa jeune amie, Henriette L'Hardy, qu'elle avait placée, en qualité de dame d'honneur, auprès de la demi-reine, la comtesse de Doenhof. C'était la quatrième épouse — morganatique celle-là — du roi de Prusse, Frédéric-Guillaume II, souverain de la Principauté. Au XVIII^e siècle, le mauvais exemple tombait de haut. Nos modernes censeurs, si sévères parfois, feraien bien de s'en souvenir. La Bibliothèque de Neuchâtel possède plusieurs autres correspondances précieuses de Mme

de Charrière ou de ses amis. Ainsi un lot de lettres de Belle de Zuylen à Constant d'Hermonches et une trentaine de Constant d'Hermonches à Belle de Zuylen. Celles de Benjamin Constant à Mme de Charrière, celles de Du Peyrou, de Chambrion d'Oleyres, de combien d'autres. Dans les vitrines, l'on voit des exemplaires soigneusement choisis, munis de leurs cachets et de leurs signatures, voisinant avec les manuscrits et les plus anciennes éditions des romans, comédies, ouvrages politiques et compositions musicales de la dame de Colombier. Car enfin, si elle fut une épistolière du premier rang, une romancière du second, elle se découvrit, sur le tard, un goût très vif pour la musique. Sous la direction du maestro Zingarelli, installé à ses gages au Pontet, elle composa même un opéra: *Zadig*, qui faillit être joué à Paris. Aussi cette mauvaise langue de Samuel de Chambrion ne l'appela-t-il plus que « la dame aux petits contes, aux petites pamphlets, aux petites musiques et aux grrrrands opéras ».

Jeune fille, Belle de Tuyll, dite aussi Belle de Zuylen, parce qu'elle habitait le château de Zuylen, près d'Utrecht, s'était fait déj par sa plume une réputation étendue de femme d'esprit et de femmes de lettres. Entre autres choses, elle avait publié un petit conte fort subversif: *Le Noble*. Cette particularité décourageait ses prétendants, d'ailleurs nombreux. Mariée enfin à Charles-Emmanuel de Charrière, gentilhomme vaudois fixé à Colombier, près Neuchâtel, elle goûta d'abord auprès de lui un calme bonheur qui endormit son talent. Il fallut un mystérieux et tardif amour qui la fit cruellement souffrir pour réveiller ses dons créateurs. C'est au sortir



Les Expositions

Mme de Charrière et ses amis

En présence du ministre des Pays-Bas et des autorités communales, une charmante exposition s'est ouverte, le 14 octobre dernier, à la Bibliothèque de Neuchâtel. C'est un ensemble de portraits, d'objets divers, de documents imprimés ou manuscrits concernant Mme de Charrière et ses amis. Les uns sont arrivés de Genève, de Lausanne ou de Berne, les autres ont été obligeamment prêtés par les propriétaires neuchâtelois. L'illustration du grand ouvrage de Philippe Godet a servi de base au travail des organisateurs. Mais des pièces moins connues s'y sont ajoutées, ainsi une gracieuse effigie au pastel de Julie de Bondel, la femme de lettres bernoise, un portrait de Benjamin Constant, enfant, prêté par le musée des Beaux-Arts de Lausanne, un groupe de trois officiers « au service d'Angleterre », comme on disait alors. L'un d'eux, Constant d'Hermonches, porte sur le front un bandeau noir destiné à cacher une glorieuse